REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - GRAND ANNECY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20006679300098

POSTE COMPTABLE: SGC ANNECY

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES (3)

ANNEE 2020

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5) A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 12 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18 IV - Annexes (6) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 19 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 20 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 24 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 30 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes 31 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet A4 - Etat des provisions Sans Objet Sans Objet A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 32 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 33 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) Sans Objet A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A8 - Etat des charges transférées Sans Objet A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet A10.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet Sans Objet A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE AND ENGINEER OF STREET OF S

en date du 07/06/2021; REFERENCE ACTE: DEL_2021_138

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D. Dágision on matière de taux de contributions directes. Arrêté et signatures	

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

36

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

⁽³⁾ Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

⁽⁴⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

⁽⁵⁾ Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁶⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE	GRAND ANNECY	CA
	BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES	2020

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	206 835

Potentiel fiscal	scal et financier (1) Valeurs par hab.		entiel fiscal et financier (1) Valeurs par hab Moyennes natio		Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate		
			_		

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	716,55	
2	Produit des impositions directes/population	400,02	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	800,26	
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population	121,89	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	21,37 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	102,81 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	20,45 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

ARGRAND ANNEC PEBUEGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES DE A 72020 L_2021_138-BF en date du 07/06/2021 ; REFERENCE ACTE : DEL_2021_138

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

EXECUTION DO DODOLT					
			DEPENSES	REC	ETTES
REALISATIONS	Section de fonctionnement	А	7 085 850,62	G	8 772 424,21
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	В	8 529 527,00	н	4 309 749,96
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	С	576 779,12 (si déficit)	ı (si e.	0,00 xcédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D	3 271 734,96 (si déficit)	J (si e	0,00 xcédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	19 463 891,70	= G+H+I+J	13 082 174,17
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	0,00	L	7 460 000,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	7 460 000,00
					*
DEQUITAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	7 662 629,74	= G+I+K	8 772 424,21
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	11 801 261,96	= H+J+L	11 769 749,96
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	19 463 891,70	= G+H+I+J+K+L	20 542 174,17

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	к 0,00		
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00		
73	Impôts et taxes		0,00		
74	Dotations et participations		0,00		
75	Autres produits de gestion courante		0,00		
013	Atténuations de charges		0,00		
76	Produits financiers		0,00		
77	Produits exceptionnels		0,00		
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 7 460 000,00		
010	Stocks (4)	0,00	0,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	7 460 000,00		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00		

ARGRAND ANNECPEBUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES DE A 72025 L_2021_138-BF

en date du 07/06/2021 ; REFERENCE ACTE : DEL_2021_138

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽²⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	9 836 811,00	2 574 588,16	0,00	0,00	7 262 222,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	178 500,00	171 961,93	0,00	0,00	6 538,07
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20,00	0,90	0,00	0,00	19,10
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	10 015 331,00	2 746 550,99	0,00	0,00	7 268 780,01
66	Charges financières	16 000,00	14 309,15	0,00	0,00	1 690,85
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	10 031 331,00	2 760 860,14	0,00	0,00	7 270 470,86
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	8 711 439,00	4 309 749,96			4 401 689,04
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	16 000,00	15 240,52			759,48
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	8 727 439,00	4 324 990,48			4 402 448,52
	TOTAL	18 758 770,00	7 085 850,62	0,00	0,00	11 672 919,38
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 576 779,12				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
·		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	288 249,34	0,00	0,00	-288 249,34
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	578 299,12	578 299,12	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,24	0,00	0,00	-1,24
Т	otal des recettes de gestion courante	578 299,12	866 549,70	0,00	0,00	-288 250,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	176 106,99	0,00	0,00	-176 106,99
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	578 299,12	1 042 656,69	0,00	0,00	-464 357,57
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	18 741 250,00	7 714 527,00			11 026 723,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	16 000,00	15 240,52			759,48
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	18 757 250,00	7 729 767,52			11 027 482,48
	TOTAL	19 335 549,12	8 772 424,21	0,00	0,00	10 563 124,91
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	815 000,00	815 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	815 000,00	815 000,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	815 000,00	815 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	18 741 250,00	7 714 527,00		11 026 723,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	18 741 250,00	7 714 527,00		11 026 723,00
	TOTAL	19 556 250,00	8 529 527,00	0,00	11 026 723,00
	Pour information	(2) 3 271 734,96			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	14 116 545,96	0,00	7 460 000,00	6 656 545,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	14 116 545,96	0,00	7 460 000,00	6 656 545,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	14 116 545,96	0,00	7 460 000,00	6 656 545,96
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	8 711 439,00	4 309 749,96		4 401 689,04
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	8 711 439,00	4 309 749,96		4 401 689,04
	TOTAL	22 827 984,96	4 309 749,96	7 460 000,00	11 058 235,00

$\texttt{AR} \textbf{GRANDRANNEC} \\ \textbf{PEBUDGETANNEXE AMÉNA QUEMENTO DE ZÔNES } \textbf{D5} \textbf{A} \\ \textbf{72025} \\ \textbf{L} \\ \textbf{2021} \\ \textbf{138-BF}$

en date du 07/06/2021; REFERENCE ACTE : DEL_2021_138

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 574 588,16		2 574 588,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	171 961,93		171 961,93
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		15 240,52	15 240,52
65	Autres charges de gestion courante	0,90		0,90
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	14 309,15 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 4 309 749,96	14 309,15 0,00 0,00 4 309 749,96
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 760 860,14	4 324 990,48	7 085 850,62
D 0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			576 779,12

	INVESTISSEMENT	Opéra	ations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	815 000,00 0,00	0,00	815 000,00 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29 39	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5) Total des opérations pour compte de tiers (7)	(9)	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks Dépenses d'investissement –Total		0,00 815 000,00	7 714 527,00 7 714 527,00	7 714 527,00 8 529 527,00
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		313 000,00	7 7 14 327,00	3 271 734,96

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	288 249,34		288 249,34
71	Production stockée (ou déstockage)		7 714 527,00	7 714 527,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	578 299,12		578 299,12
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	1,24 0,00 176 106,99 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 15 240,52	1,24 0,00 176 106,99 0,00 15 240,52
	Recettes de fonctionnement – Total	1 042 656,69	7 729 767,52	8 772 424,21
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00 (8) 0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	(9) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39 45 481	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	4 309 749,96	4 309 749,96
	Recettes d'investissement – Total	0,00	4 309 749,96	4 309 749,96
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Crédite Output	Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emplo	oyés (ou restant à	employer)	
Solis Terrains a minerager 6547 858,00 1722 444,26 0,00 0,00 4,825 37	art (1)		ouverts	Mandats émis	•	réaliser au	Crédits annulés
SOAS Achata ehudes, prestart services (terrai 720 000,00 0,00 0,00 0,00 720 005	011	Charges à caractère général	9 836 811,00	2 574 588,16	0,00	0,00	7 262 222,84
805 Frais consociores sur trenains en cours 600,00 794 730,68 0,00 0,00 1610 268 806 Frais consociores sur trenains en cours 600,00 0,00 0,00 0,00 0,00 8184 Vernements de sorganismes de formation 1000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 82871 Remb. frais à la collectivité de rattach 156 133,00 51 221,74 0,00 0,00 0,00 82871 Remb. frais à la collectivité de rattach 156 133,00 228,00 0,00 0,00 0,00 82871 Taxos foncides 175 500,00 114,68 0,00 0,00 0,00 82872 Taxos foncides 175 500,00 114,68 0,00 0,00 0,00 82873 Versement de transport 600,00 1144,68 0,00 0,00 0,00 82836 Cotsations CNPFT et CDGFT 600,00 786,83 0,00 0,00 0,00 82811 Rêmunération principale titulaires 110,000,00 95 146,12 0,00 0,00 1485 82811 Native indemnités fitulaires 1300,00 82 355 0,00 0,00 1485 82812 Autres indemnités fitulaires 1300,00 82 388,76 0,00 0,00 1864 82813 Autres indemnités fitulaires 1300,00 82 388,76 0,00 0,00 1885 82914 Prestati versées pour le comple du FNAL 400,00 476,93 0,00 0,00 7.54 82915 Médicine du travail, pharmacie 100,00 0,00 0,00 0,00 0,00 82916 Autres charces de gestion cournnte 20,00 0,00 0,00 0,00 0,00 82916 Frais fonctionnement des groupes d'élus 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 82917 Prestati versées pour le comple du FNAL 400,00 476,93 0,00 0,00 0,00 0,00 82918 Autres charces de gestion cournnte 20,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 82918 Frais fonctionnement des groupes d'élus 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 82919 TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (s) 16 007,00 0,0	6015	Terrains à aménager	6 547 858,00	1 722 484,26	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		4 825 373,74
Frais accessories sur terrains en cours 6 000.00 5731 91 0.00			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	,			720 000,00
Second Comments		The state of the s	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	,	,		1 610 269,32
September Sept				·	· ·		268,09
S2871 Remb, frais a la collectivité de rattach 156 153.00 51 221.74 0.00 0.00 104 33		<u> </u>		,			1 000,00
Sa512 Taxes foncières 300,00 288,00 0,00 0,00 0,00 0.01		, ,	, ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	,	,	368,43
171 Charges de personnel, frais assimités 178 500.00 171 961.93 0.00 0.00 6.831			· ·	·			104 931,26
6336 Versement de transport 600,00 1144,88 0,00 0,00 -546 6336 Cotisations CNFPT et CDGFPT 600,00 786,83 0,00 0,00 -188 64111 Rémunération principale titulaires 110 000,00 95 146,12 0,00 0,00 14 858 64112 NBI, SFT, indemnité résidence 1 500,00 0,00 0,00 0,00 16 476 64138 Autres indemnités titulaires 19 300,00 823,55 0,00 0,00 18 476 64138 Autres indemnités titulaires 19 300,00 28 388,76 0,00 0,00 28 388 6451 Cotisations ar JUR, SS, SA, F 23 000,00 14 645,49 0,00 0,00 8.35 6452 Cotisations ar JUR, SS, SA, F 23 000,00 14 645,49 0,00 0,00 0.00 7.54 6471 Prestat" versées pour le compte du FNAL. 400,00 476,93 0,00 0,00 0.00 0.00 0.00 6475 Médicine du travail, pharmacie 100,00 0,00 0,00 0,00 0.00 0.00 654 Autres charges de gestion courante 20,00 0,00 0,00 0,00 0.00 0.00 655 Autres charges de gestion courante 20,00 0,90 0,00 0,00 0,00 13 6568 Frais fonctionnement des groupes d'élus 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1.68 656 Frais fonctionnement des groupes d'élus 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1.68 656 Charges financières (b) 16 000,00 15 240,52 0,00 0,00 0,00 7.268 78 65111 Intérêts reglés à l'échéance 16 000,00 15 240,52 0,00 0,00 0,00 0.00 657 Charges exceptionnelles (c) 0,00 0,00 0,00 0,00 0.00 0,00 658 Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 659 Charges exceptionnelles (c) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 670 Charges exceptionnelles (c) 0,00 0,							The state of the s
6336 Collisations CNFPT et CDGFPT 600,00 786,83 0,00 0,00 148 851 110 110 110 100 114 110					1		
Setting		•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		-544,68
Section Sect			, ·	,			-186,83
64118 Autres indemnités titulaires 19 300,00 823,55 0,00 0,00 18 47 64138 Autres indemnités non tit 0,00 28 388,76 0,00 0,00 -28 388 6451 Colisations à l'U.R.S.S.A.F. 23 000,00 14 645,49 0,00 0,00 -7 84 6452 Colisations aux caisses de tetraites 23 000,00 30 549,57 0,00 0,00 -7 64 64547 Prestar' versées pour le compte du FNAL. 400,00 476,93 0,00 0,00 0,00 0,00 6455 Médecine du travail, pharmacie 100,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 656 Autres charges de gestion courante 20,00 0,90 0,00 0,00 0,00 658 Autres charges de gestion courante 20,00 0,90 0,00 0,00 0,00 658 Frais fonctionnement des groupes d'élus 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 658 Frais fonctionnement des groupes d'élus 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 658 Frais fonctionnement des groupes d'élus 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 668 Charges financières (b) 16 000,00 14 309,15 0,00 0,00 0,00 7 268 786 661 Charges financières (b) 16 000,00 14 309,15 0,00 0,00 0,00 93 67 Charges exceptionnelles (c) 0,00 0,931,37 0,00 0,00 0,00 68 Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 69 Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 707AL DES DEPENSES REELLES 10 031 331,00 2 760 860,14 0,00 0,00 0,00 60 20 Dépenses imprévues (e) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 60 20 Dépenses imprévues (e) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 60 20 20 20 20 20 20 20			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			1 500,00
64138 Autres indemnités non tit.	-		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		18 476,45
6451 Colisations à l'U.R.S.S.A.F. 23 000.00 14 845,49 0.00 0.00 0.00 8.35-6453 Colisations aux caisses de retraites 23 000.00 30 549,57 0.00 0.00 0.00 -7546475 Médecine du travail, pharmacie 100.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 100			,	,			-28 388,76
6453 Cotisations aux caisses de retraites 23 000,00 30 549,57 0,00 0,00 -75 646 6471 Prestat' versées pour le compte du FNAL. 400,00 476,93 0,00 0,00 0,00 100			· ·	· ·	· ·		8 354,51
Prestat* versées pour le compte du FNAL. 400,00 476,93 0,00 0,00 0,00 0,00 100			· ·	, -			-7 549,57
6475 Médecine du travail, pharmacie 100,00 0,00				·	· ·		-76,93
6588 Autres charges de gestion courante 20,00 0,90 0,00 0,00 0,00 1688 Autres 20,00 0,90 0,00 0,00 0,00 1686 Frais fonctionnement des groupes d'élus 0,00 0	6475	Médecine du travail, pharmacie	· ·	· ·			100,00
Autres	014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	65	Autres charges de gestion courante	20,00	0.90	0.00	0.00	19,10
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)			20,00		1	Ī	19,10
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+655) 66 Charges financières (b) 16 000,00 114 309,15 0,00 0,00 0,00 16 66111 Intérêts réglés à l'échéance 16 000,00 15 240,52 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières (b) 16 000,00 14 309,15 0,00 0,00 1 690 66111 Intérêts réglés à l'échéance 16 000,00 15 240,52 0,00 0,00 756 66112 Intérêts - Rattachement des ICNE 0,00 -931,37 0,00 0,00 0,00 93* 67 Charges exceptionnelles (c) 0,00	TOTA		10 015 331,00	2 746 550,99	0,00	0,00	7 268 780,01
66111 Intérêts réglés à l'échéance 16 000,00 15 240,52 0,00 0,00 756 66112 Intérêts - Rattachement des ICNE 0,00 -931,37 0,00 0,00 93 67 Charges exceptionnelles (c) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0 68 Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0 022 Dépenses imprévues (e) 0,00 0 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0 TOTAL DES DEPENSES REELLES 10 031 331,00 2 760 860,14 0,00 0,00 0,00 7 270 470 0 023 Virement à la section d'investissement 0,00 0,00 0,00 0,00 0 042 Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) 8 711 439,00 4 309 749,96 16 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		= (011+012+014+65+656)					
Intérêts - Rattachement des ICNE	66	Charges financières (b)	16 000,00	14 309,15	0,00	0,00	1 690,85
67 Charges exceptionnelles (c) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 000,00	15 240,52	0,00	0,00	759,48
68 Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3) 0.00 0,00	66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-931,37	0,00	0,00	931,37
Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3) 0.00 0	67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses imprévues (e) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 7 270 470	68		0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
= a+b+c+d+e 023				3,52	2,52		
023 Virement à la section d'investissement 0,00			10 031 331,00	2 760 860,14	0,00	0,00	7 270 470,86
(6) 7133 Variate en-cours de production biens 6 000 429,00 4 309 749,96 1 690 678 7134 Variate en-cours production services 2 711 010,00 0,00 2 711 010 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 043 Opérate ordre intérieur de la section (7) 16 000,00 15 240,52 758 608 Frais accessoires sur terrains en cours 16 000,00 15 240,52 758 TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE 8 727 439,00 4 324 990,48 4 402 448 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre) 18 758 770,00 7 085 850,62 0,00 0,00 10,00 11 672 919	023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT 16 000,00 15 240,52 758	042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	8 711 439,00	4 309 749,96			4 401 689,04
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 8 711 439,00 4 309 749,96 4 401 688 043 Opérat° ordre intérieur de la section (7) 16 000,00 15 240,52 758 608 Frais accessoires sur terrains en cours 16 000,00 15 240,52 758 TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE 8 727 439,00 4 324 990,48 4 402 448 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre) 18 758 770,00 7 085 850,62 0,00 0,00 11 672 919 Pour information 576 779,12 756 779,12 700 700 10 000 </td <td></td> <td>•</td> <td>, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,</td> <td>· ·</td> <td></td> <td></td> <td>1 690 679,04 2 711 010,00</td>		•	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	· ·			1 690 679,04 2 711 010,00
043 Opérat° ordre intérieur de la section (7) 16 000,00 15 240,52 759 608 Frais accessoires sur terrains en cours 16 000,00 15 240,52 759 TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE 8 727 439,00 4 324 990,48 4 402 448 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre) 18 758 770,00 7 085 850,62 0,00 0,00 0,00 11 672 919 Pour information 576 779,12 7 085 850,62 0,00<	тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA		4 309 749,96			4 401 689,04
608 Frais accessoires sur terrains en cours 16 000,00 15 240,52 755 TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE 8 727 439,00 4 324 990,48 4 402 448 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre) 18 758 770,00 7 085 850,62 0,00 0,00 11 672 919 Pour information 576 779,12 576 779,12 576 779,12 576 779,12 576 779,12 576 779,12	043		16 000 00	15 240 52			759,48
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE 8 727 439,00 4 324 990,48 4 402 448 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre) 18 758 770,00 7 085 850,62 0,00 0,00 0,00 11 672 919 Pour information 576 779,12 <td></td> <td></td> <td>·</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>759,48</td>			·				759,48
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre) Pour information 18 758 770,00 7 085 850,62 0,00 0,00 11 672 918	000						4 402 448,52
Pour information 576 779,12		DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	·	·	0,00	0,00	11 672 919,38
	(-		E70 770 40				
I I) III/2 Daticit de tonctionnement reporte de N-1 I	D 003	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	5/6 779,12				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	931,37
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-931,37

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

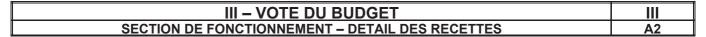
⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

ARGRAND ANNEC PEBUDGET ANNEXE AND ARGENTAGE 2012 15202 125 L_2021_138-BF en date du 07/06/2021 ; REFERENCE ACTE : DEL_2021_138

- (5) Dont 675 et 676.
- (6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl				
art(1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	288 249,34	0,00	0,00	-288 249,34	
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	288 249,34	0,00	0,00	-288 249,34	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	578 299,12	578 299,12	0,00	0,00	0,00	
74751	Participat° GFP de rattachement	578 299,12	578 299,12	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,24	0,00	0,00	-1,24	
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,24	0,00	0,00	-1,24	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		578 299,12	866 549,70	0,00	0,00	-288 250,58	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	176 106,99	0,00	0,00	-176 106,99	
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	176 106,99	0,00	0,00	-176 106,99	
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	578 299,12	1 042 656,69	0,00	0,00	-464 357,57	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	18 741 250,00	7 714 527,00			11 026 723,00	
7133	Variat° en-cours de production biens	12 549 782,00	7 714 527,00			4 835 255,00	
7134	Variat° en-cours production services	6 191 468,00	0,00			6 191 468,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	16 000,00	15 240,52			759,48	
796	Transferts charges financières	16 000,00	15 240,52			759,48	
T	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	18 757 250,00	7 729 767,52			11 027 482,48	
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	19 335 549,12	8 772 424,21	0,00	0,00	10 563 124,91	
	Pour information cédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00					

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

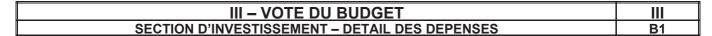
⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	815 000,00	815 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	815 000,00	815 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	815 000,00	815 000,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	815 000,00	815 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 741 250,00	7 714 527,00		11 026 723,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	18 741 250,00	7 714 527,00		11 026 723,00
3351	Terrains	12 549 782,00	3 758 600,14		8 791 181,86
3354	Etudes et prestations de services	6 056 803,00	3 844 307,75		2 212 495,25
33586	Frais financiers	134 665,00	111 619,11		23 045,89
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	18 741 250,00	7 714 527,00		11 026 723,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	19 556 250,00	8 529 527,00	0,00	11 026 723,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	3 271 734,96			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	14 116 545,96	0,00	7 460 000,00	6 656 545,96
1641	Emprunts en euros	14 116 545,96	0,00	7 460 000,00	6 656 545,96
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	14 116 545,96	0,00	7 460 000,00	6 656 545,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0.00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0.00	0,00	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	14 116 545,96	0,00	7 460 000,00	6 656 545,96
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	8 711 439,00	4 309 749,96		4 401 689,04
3351	Terrains	6 000 429,00	2 017 425,06		3 983 003,94
3354	Etudes et prestations de services	2 592 345,00	2 195 946,31		396 398,69
33586	Frais financiers	118 665,00	96 378,59		22 286,41
TOTA	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	8 711 439,00	4 309 749,96		4 401 689,04
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	8 711 439,00	4 309 749,96		4 401 689,04
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	22 827 984,96	4 309 749,96	7 460 000,00	11 058 235,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

ARGRAND ANNECPEBUDGELANDEXE AND ARGENCE OF ZONES 05272025L_2021_138-BF en date du 07/06/2021; REFERENCE ACTE : DEL_2021_138

III – VOTE DU BUDGET						
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3					

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES						
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1					

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des ren		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					815 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					815 000,00									
7000	CAISSE D'EPARGNE	08/12/2014	08/12/2014	08/12/2020	815 000,00	F	Taux fixe à 1.87 %	1,870	1,880	EUR	Х	F	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES - CA - 2020

					Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					815 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					1	Emprunt	s et dettes au 31/12	2/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					815 000,00	15 240,52	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					815 000,00	15 240,52	0,00	0,00
7000	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 1.87	1,870	815 000,00	15 240,52	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					815 000,00	15 240,52	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES - CA - 2020

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4 - ITPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)												
Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0						
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0						
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Nombre de produits	0	0	0	0	0						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0						
(D) Multiplicateur Jusqu a 5 ; multiplicateur Jusqu a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Nombre de produits	0	0	0	0	0						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Nombre de produits						0					
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00					
	Montant en euros						0,00					

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	rituelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

0-	o															
		Effet de l'instrument de couverture														
Instruments de couverture			é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)									
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture							
Taux fixe (total)						0,00	0,00									
Taux variable simple (total)						0,00	0,00									
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00									
Total						0,00	0,00									

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux		ues du	Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de	
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			résidu	irée ielle en nées			Tau	x (2)			Non	ninal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dans	s l'exercice (s'il y a u)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Do	ont
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	31/12 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(</u> ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

ARGRAND ANNEC PEBUSGELANDEXE AND ARGENIENT DE ZONES DE A 72025 L_2021_138-BF en date du 07/06/2021 ; REFERENCE ACTE : DEL_2021_138

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSE PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	815 000,00	I 815 000,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	815 000,00	815 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	815 000,00	815 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	815 000,00	0,00	3 271 734,96	4 086 734,96

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT SELECTION - 6A 42020 0066793-20210527-DEL_2021_138-BF en date du 07/06/2021 ; REFERENCE ACTE : DEL_2021_138

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	CES PROPRES Crédits de l'exercice	Réalisations
Art. (1)	Libelle (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Realisations
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (2)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	7 460 000,00	0,00	0,00	7 460 000,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 086 734,96
Ressources propres disponibles	IV	7 460 000,00
Solde	V = IV - II (3)	3 373 265,04

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché Attaché Pal	A A	2,00 1,00	0,00 0,00	2,00 1,00	2,00 1,00	0,00 0,00	2,00 1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité
 - 3-b : article 3. 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20210527-DEL_2021_138-BF GRAND ANNECY BURGET ANNEXE OFFENDER ENDE CACTED: DEL_2021_138

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 95 Nombre de membres présents : 85 Nombre de suffrages exprimés : 82

VOTES: Pour: 82 Contre: 0 Abstentions: 3

Date de convocation : 21/05/2021

Présenté par (1) la présidente.

A Annecy, le 27/05/2021

la présidente

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Annecy, le 27/05/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) la présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/06/2021, et de la publication le 07/06/2021 A Annecy,le 07/06/2021

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil de communauté.

IV ANNEXES	
ARRETE ET SIGNAT	URES D2
ALBRAN Jean-Pascal	The state of the s
ANDREYS Etienne	
ANSELME Christian	
ARCHINARD Jacques	Milli
ARDIN Gilles	
ASTORG François	Aula ~
BANGUÉ Frédérique	7/11
BARRY Olivier	
BASTID Isabelle	
BEAL Michel	- Aug
BEAUJARD Alexandra	Mayard
BERTRAND Marie	
BLOC Nicole	Landal
BOGEY Franck	
BOLY Cécile	
BOSSON Patrick	- Lang
BOUCHETIBAT Bilel	
BOUCLIER Stéphane	
BOULAND Corinne	Boul
BOUVIER Catherine	Jan .
BOVIER Christian	
BRUYERE Pierre	
BUI-XUAN PICCHEDDA Karine	UBK

	m. L
CASSET Christel	
CECCHINEL Lola	
CERIATI-MAURIS Odile	(Ulan"
CHAUMONTET Henri	
COUTAZ Martine	
DALL'AGLIO Sandrine	A glis
DAVIET Roland	
DELORME Noëlle	tillom
DERIPPE-PERRADIN Joëlle	101
DIJEAU Isabelle	
DIXNEUF Samuel	and S
DUBOSSON David	
DULIEGE Fabienne	
DUPERTHUY Denis	
EMONET Elisabeth	Chy
FARMER Chantale	Marie
FRANCOIS Gilles	
GEAY Pierre	MY
GERY Fabien	(Ari or
GIMBERT Jean-François	71
GRANGER Anthony	
GREBERT Fabienne	1
GUEDRON Aurélie	U work pet
GUICHARD Ségolène	duction
	1

JULIEN Charlotte	
KHAMMAR Frédérique	
LAFARIE Marion	
LARDET Frédérique	4.
LASSALLE Elisabeth	Easall
LAVIGNE-DELVILLE François	A.A.
LAYDEVANT Christiane	
LECONTE Patrick	
LEPAN Claire	1
LYONNAZ Bruno	950
MARIAS Benjamin	est les
MARLE Viviane	GLARDE
MARTIN Jean-Claude	hi
MARTINOD Christian	Olacler
MASSEIN Pierre-Louis	66.
de MENTHON Antoine	fac southon.
MERCIER-GUYON Catherine	
MERMOZ Patricia	January (
MESZAROS Thomas	4-
MODURIER Aurélien	AT
MONMONT Philippe	
MORIN Philippe	
MUGNIER Magali	Rugues
MUGNIER-POLLET Michel	IN
	V

	,
MULATIER-GACHET Alexandre	
ODORICO Laure	
OSTERNAUD Xavier	
PASTOR Gérard	
PELLICIER Raymond	
PERDRIX Marie-Luce	Ulllu
PESSEY Tony	OP A
PETIT Christian	
PEUGNIEZ Eric	55
PIMONOW Monique	Many
PONCET Christophe	
PRIEUR-DREVON Agnès	Alm
RIGAUT Jean-Luc	
ROLLIN Marc	
ROPHILLE Christian	Alt.
SARDA Didier	1
SAUTY Yannis	
SEGAUD-LABIDI Nora	July
SERRATE Bénédicte	
TATU Guillaume	I want
TERRIER Thomas	
TOÉ Jean-Louis	
TRIMBUR Olivier	glun lulle
VIVIANT Gilles	